

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Service Connaissance Information Développement Durable Autorité Environnementale

Pôle Autorité Environnementale

Téléphone: 04 26 28 67 56

Courriel: ae-dreal-ara@developpement-

durable.gouv.fr

ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET

DEMANDE D'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE SUR UN DOCUMENT D'URBANISME

N° d'enregistrement du dossier : 2018-ARA-AUPP-00493

Nº Garance: 2018-004599

Intitulé du projet : Déclaration de projet portant sur l'intérêt général et mise en

compatiblité du PLU

Localisation: Commune d'Archamps dans le département de la Haute-Savoie

Maître d'ouvrage ou demandeur : Mairie

Dossier reçu le 05/06/2018

L'avis sera émis dans les 3 mois à compter de la date de réception du dossier, soit au plus tard le 05/09/2018

À l'issue de ce délai l'avis de l'AE sera réputé sans observation.

Pour la Diffectione et par Délégation, Pôle Autorité Environnementale

DREAL AUVERGNE - RHÔNE - ALPES / SCHOOL DID AN ER 5, Place Jules Ferry 69453 Lyon ced x 06

7, rue Léo Lagrange 63033 Clermont-Ferrand cedex 1 www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr